

Formation continue



Ecole des
hautes études
en santé
publique



Avenue du Professeur Léon-Bernard
CS 74312 - 35043 Rennes Cedex

Standard

Tél. 02 99 02 22 00
Fax : 02 99 02 26 25

Service Formation continue

Tél. : 02 99 02 27 46
Fax : 02 99 02 26 26

www.ehesp.fr

Colloque

"La nouvelle politique du handicap"

Rennes ▶ 8 septembre 2008



Formation



continue

Ecole des
hautes études
en santé
publique



SESSION N° 08159

Colloque

"La nouvelle politique du handicap"

PUBLIC

Directeurs départementaux, directeurs et membres des MDPH et des équipes pluridisciplinaires, responsables d'associations de personnes handicapées, directeurs d'établissements, professionnels du secteur social et médico-social

LIEU

RENNES

DATES

8 septembre 2008

RESPONSABLES

Bernard LUCAS
POLITISS

Karine CHAUVIN
Chargée d'enseignement

CONTACT

Lucie ARCELIN
Lucie.Arcelin@ehesp.fr
Tél : 02 99 02 27 23
Fax : 02 99 02 26 26

TARIF

250 € si inscription six semaines avant le début du stage
280 € ensuite

2005 se situe dans le changement de paradigme que constitue la nouvelle approche du handicap. Sa définition fait explicitement référence aux aspects contextuels du handicap. Le développement de l'accessibilité et la création d'une prestation de cette mutation. Orchestrés par les Maisons Départementales de Personnes Handicapées et la CNSA, ils viennent modifier profondément l'organisation de la politique du handicap. Cette journée propose de faire le point sur ces changements près de trois ans après la promulgation de la loi.

Objectifs

- Rappeler l'ambition de la loi et identifier ses principales orientations
- Présenter les problématiques de mise en oeuvre
- Informer des évolutions qui s'opèrent

Descriptif

9h00 - 9h30 : Accueil

10h00 - Patrick GOHET, Délégué interministériel aux personnes handicapées
Ambitions de la loi et état des lieux

11h00 : CNSA : Rôle, fonctionnement et évolutions du dispositif

Bernadette MOREAU, Directrice de la compensation et de la perte d'autonomie à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
Réponse aux questions - discussions

11h45 : **Quelle perception des avancées de la loi par les associations d'usagers ?**

Table ronde animée par Bernard LUCAS
Malika BOUBEKEUR, Conseillère nationale sur les politiques de compensation de l'Association des paralysés de France
Thierry NOUVEL, Directeur adjoint de l'UNAPEI
Philippe CHAZAL, Président de l'association Valentin HAÛY
Alberto SERRANO, Directeur de l'association APAJH, Val de Marne
12h45 - Déjeuner

14h00-16h30 - **Comment les principaux acteurs se sont-ils emparés de leurs nouveaux rôles ? (changements et innovations ? Difficultés ?)**

14h - 15h : **Table ronde animée** par Michel TACHON - sociologue

Hervé DUPERRON, Directeur de la MDPH d'Ille et Vilaine
Patrice GASC, Directeur MDPH Gers
Sophie TUAL, Directrice MDPH St Brieuc (à confirmer)

15h15 - 17h00 : **Table ronde** animée par Bernard LUCAS

Xavier DUPONT, Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Sarthe
Jean-René VICET, Inspecteur d'académie, Inspection académique - Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados ou son représentant (Régine CHENAL)
Rémi FONTIER, juriste, enseignant
François MASSOLO, Délégué Régional à l'AGEFIPH Bretagne
Danielle DUJARDIN, Psychologue, responsable programme recherche développement, Collège coopératif de Bretagne

17h00-17h30 - **Synthèse de la journée et conclusion**

Michel TACHON, Sociologue

FICHE D'INSCRIPTION

Retournez cette fiche au : Service de formation continue de l'EHPSP
Avenue du Professeur Léon Bernard - CS74312 - 35043 RENNES Cedex

EHPSP - Service de la formation continue - 2008
Numéro de centre de formation : 5335P011835

Vous souhaitez vous inscrire à (Intitulé de la session) :

N° de la session : Dates :

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom : Date de naissance :

Corps de rattachement

Fonction exercée :

Service :

Pour la fonction publique

cocher : cadre A cadre B autre (préciser)

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

Nom établissement :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Financeur (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Formation suivie au titre de :

Formation professionnelle Adaptation emploi Formation statutaire
 Cadre en détachement autre (préciser)

Avis obligatoire de l'employeur :

 Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au 02 99 02 27 49 ou par courriel : xavier.martiniault@ehesp.fr

Signature et cachet de l'employeur : (CEREFOC pour les services déconcentrés)

Une fiche complète doit être envoyée par stage et par agent



Délai d'inscription :

Pour des raisons pédagogiques et de bonne gestion administrative des formations, aucune inscription ne sera enregistrée moins de 15 jours avant le démarrage de la formation.

Un désistement survenant moins de 15 jours avant la session et non signalé par écrit entraîne la facturation de celle-ci. Toute session à laquelle vous avez partiellement assisté est facturée intégralement.

Les renseignements fournis seront saisis sur un fichier informatique. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit individuel d'accès auprès de la direction de l'EHPSP